

Procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale annuelle des membres de la Coopérative
funéraire des Laurentides tenue le dimanche 20 octobre 2024 à 14h00
à Les Salles Laviolette, 685 rue Laviolette, Saint-Jérôme.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- 28 membres
- 5 non-membres (voir Fiche de présences en annexe).

1. Ouverture de l'assemblée par le président

Le président souhaite la bienvenue aux membres à leur assemblée générale annuelle 2023 / 2024.

a. Vérification du quorum

Le président constate le quorum et la réunion ouvre officiellement à 14h03.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président demande si tout le monde a reçu et pris connaissance de l'ordre du jour et si on désire y apporter des changements.

Aucune modification n'est à ajouter.

Résolution 2410-03

Il est proposé par Camil L'Écuyer et appuyé par Denis Lauzon d'adopter l'ordre du jour tel que présenté aux membres sans modification.

Adoptée à l'unanimité

3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 7 novembre 2023

Le président demande si tout le monde a reçu et pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2022 / 2023 du 7 novembre 2023 et si des changements doivent y être apportés.

Aucune modification n'est à ajouter.



COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DES LAURENTIDES

Résidence funéraire

Résolution 2410-04

Il est proposé par Suzanne Lapointe et appuyé par Lise Drapeau d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2022 / 2023 du 7 novembre 2023 tel que soumis aux membres.

Adoptée à l'unanimité

4. Mot du président du conseil d'administration

À la suite de la lecture du Mot du président (voir Rapport annuel), il tient à informer les membres qu'il y aura une journée porte ouverte le dimanche 3 novembre 2024 de 11h00 à 15h00 et invite les gens à venir en grand nombre.

5. Mot du directeur général de la Coopérative funéraire des Laurentides

Le directeur général fait la lecture du Mot du directeur général (voir Rapport annuel).

Il confirme son intérêt et sa fierté de faire partie de la Coopérative funéraire des Laurentides.

6. Présentation et adoption des états financiers pour l'année financière 2023 / 2024 se terminant le 30 juin 2024

M. Jean-Gaétan Gariépy, CPA, de la société de comptables agréés Gariépy Bussière CPA Inc. présente les états financiers audités, approuvés et adoptés par le conseil d'administration, en version simplifiée et répond aux questions des membres. Il constate une très belle progression cette année et confirme que la situation financière de la coopérative s'améliore.

Le président le remercie et demande à M. Gariépy de quitter la salle dans le but de permettre à l'assemblée de voter pour la nomination de la firme comptable pour l'année financière 2024 / 2025.

7. Nomination de la firme comptable pour l'exercice 2024 / 2025

Le président propose un vote à main levée afin de déterminer si le mandat des états financiers audités est reconduit à la même société de comptables agréés.

Résolution 2410-05

Il est proposé par Gilles Broué et appuyé par Suzanne Lapointe ainsi que tous les membres présents de reconduire le mandat des exercices financiers 2024 / 2025 à la société de comptable agréés Gariépy-Bussière CPA Inc.

Adoptée à l'unanimité

M. Gariépy se rejoint à l'assemblée.

8. Reconnaissances

Le président présente les employés et administrateurs présents. Il les remercie pour leur travail.

Le président reconnaît l'implication de M. André Daoust à titre d'administrateur bénévole, qui quitte ses fonctions au sein du conseil d'administration, par la remise d'une plaque de reconnaissance pour ces 6 années d'implication au sein du conseil d'administration.

9. Annnonce des candidatures reçues pour les postes d'administrateur au CA

Puisqu'aucun formulaire de mise en candidature au poste d'administrateur a été reçu, le président réitère qu'il y a encore deux postes vacants. Il invite les membres présents à propager l'information que la coopérative recrute des administrateurs bénévoles et que la coopérative a plus particulièrement besoin de gens expérimentés dans la comptabilité et la mise en marché ou publicité et ressources humaines.

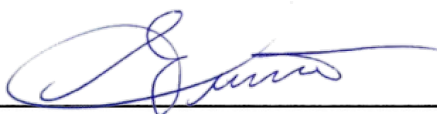
10. Levée de l'assemblée

Le président remercie les membres et leur souhaite une belle conférence, prévue à la suite de la levée de l'assemblée, offerte par Mme Chantal Brault, de la FADOQ – Région des Laurentides.

Résolution 2410-06

Il est proposé par Denis Lauzon et appuyé par Camil L'Écuyer de clore la réunion à 14h32.

Adoptée à l'unanimité.



Serge Paquette, Président



Suzanne Flamand Miron, secrétaire

Annexe 1 - Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 20 octobre 2024

ASSISTAIENT À LA RÉUNION EN TANT QUE MEMBRE :

1	Bastien	Ghislaine
2	Beauchamp	Gilles
3	Beauchamp	Jean
4	Beauchamp	Laurent
5	Bernier	André
6	Broué	Gilles
7	Chayer	Julie Isabelle
8	Dagenais	Roland
9	Daoust	André
10	Dionne	Serge
11	Drapeau	Lise
12	Dubé	Georges
13	Dumont	Brigitte
14	Filion	Martin
15	Flamand Miron	Suzanne
16	Joly	Nicole
17	Lamarre	Nicole
18	Lapointe	Suzanne
19	Lauzon	Denis
20	Lavallée	Georges
21	L'Ecuyer	Camil
22	Lorrain	Jean-Guy
23	Ouellet	Nicole
24	Paquette	Serge
25	Patenaude	Diane
26	Pilon	Gilles
27	St-Pierre	Denis
28	Vacaresko	Linda

ASSISTAIENT À LA RÉUNION EN TANT QUE NON-MEMBRE :

29	Brault	Chantal
30	Sauvé	Richard
31	Gariépy	Jean-Gaétan
32	Lebert	Odette
33	Lajoie St-Pierre	Gisèle

